ANX347 · ANNEXES DÉDIÉES

La dette et le pardon dans le monde biblique

Résumé du paragraphe : La parabole des deux débiteurs repose sur une réalité économique familière aux auditeurs de Jésus. Comprendre le fonctionnement des dettes et…

LECTURE
15 min

RÉFÉRENCES
14

LIVRES CITÉS
8

PUBLIÉE
18/11/2026

MISE À JOUR
18/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. Introduction 2
2. Le denier : une unité monétaire familière 2
3. L'endettement dans la société antique 3
4. La remise des dettes dans la Loi de Moïse 4
5. La dette comme image du péché 4
6. Le sens spirituel de l'incapacité à rembourser 5
7. Conclusion de l'annexe 5
Lexique 7

1. Introduction

Résumé du paragraphe : La parabole des deux débiteurs repose sur une réalité économique familière aux auditeurs de Jésus. Comprendre le fonctionnement des dettes et leur remise dans l'Antiquité permet de mieux saisir la portée de son enseignement sur la grâce et le pardon.

Dans Luc 7.41-43, Jésus présente deux hommes endettés auprès d'un même créancier. Le premier doit cinq cents deniers, tandis que le second en doit cinquante.

Les montants sont différents, mais leur situation possède un élément commun : aucun des deux ne peut rembourser.

La remise des dettes constitue donc le point décisif du récit. Sans l'initiative du créancier, les débiteurs demeureraient soumis à leurs obligations.

Cette image s'inscrit dans un environnement biblique où les relations financières, les prêts et les remises de dettes occupaient une place importante.

L'étude de ce contexte permet de distinguer trois réalités : l'endettement économique, les dispositions de la Loi de Moïse et l'utilisation spirituelle de la dette comme image du péché.

2. Le denier : une unité monétaire familière

Résumé du paragraphe : Le denier constituait une monnaie utilisée dans le monde romain. Sa valeur peut être éclairée par certains passages évangéliques, mais il convient d'éviter les conversions modernes trop précises.

Le denier était une monnaie d'argent romaine largement connue au premier siècle.

Dans la parabole des ouvriers de la vigne, Jésus mentionne un salaire convenu d'un denier pour une journée de travail (Matthieu 20.2).

Cette référence permet d'apprécier approximativement l'importance des sommes évoquées dans Luc 7.41.

Une dette de cinquante deniers pouvait représenter l'équivalent de cinquante journées rémunérées à ce

tarif. Une dette de cinq cents deniers correspondait à cinq cents journées.

Ces équivalences demeurent indicatives. Le salaire d'un travailleur variait selon les métiers, les régions, les saisons et les conditions économiques.

Il serait donc inexact de convertir directement ces montants en euros en leur attribuant une valeur universelle.

L'élément essentiel est le rapport entre les deux dettes : la première est dix fois plus importante que la seconde.

Cette disproportion rend la réponse de Simon compréhensible. Celui qui bénéficie de la remise de la dette la plus élevée possède, toutes choses égales par ailleurs, une raison plus importante d'éprouver de la reconnaissance.

3. L'endettement dans la société antique

Résumé du paragraphe : Dans l'Antiquité, l'endettement pouvait résulter de difficultés économiques importantes. L'incapacité de rembourser exposait les débiteurs à diverses conséquences, ce qui rendait particulièrement significative la remise d'une dette.

Dans les sociétés agricoles anciennes, les ressources dépendaient fortement des récoltes, des conditions climatiques et de la stabilité économique.

Une mauvaise récolte, une maladie ou une succession de difficultés pouvait conduire une famille à emprunter pour assurer sa subsistance.

La dette pouvait alors devenir une charge durable.

L'Ancien Testament évoque plusieurs situations dans lesquelles l'endettement entraîne des difficultés sociales. En 2 Rois 4.1, une veuve explique qu'un créancier menace de prendre ses deux enfants comme esclaves pour satisfaire une dette.

Néhémie 5.1-5 rapporte également les plaintes de familles confrontées à l'endettement et à la perte de leurs biens.

Ces textes montrent que les obligations financières pouvaient avoir des conséquences particulièrement graves.

Cependant, Jésus ne précise pas les circonstances dans lesquelles les deux personnages de sa parabole ont contracté leurs dettes.

Il ne mentionne ni leurs professions, ni leurs familles, ni les raisons de leur insolvabilité.

Ces détails ne doivent donc pas être ajoutés au récit.

L'enseignement repose uniquement sur leur incapacité commune à rembourser et sur la décision généreuse du créancier.

4. La remise des dettes dans la Loi de Moïse

Résumé du paragraphe : La Loi de Moïse comportait des dispositions destinées à limiter certaines conséquences de l'endettement et à protéger les personnes vulnérables. Ces prescriptions éclairent le contexte biblique du pardon, sans constituer une explication directe de la décision du créancier dans la parabole.

Deutéronome 15.1-11 présente une législation concernant la remise des dettes à l'occasion de la septième année.

Ce passage associe la remise à la générosité envers les personnes pauvres et à la responsabilité de ne pas fermer son cœur devant leurs besoins.

La Loi interdit également de tirer profit de certaines situations de pauvreté par des pratiques financières oppressives (Exode 22.25 ; Lévitique 25.35-37).

Ces dispositions montrent que les relations économiques devaient être encadrées par des principes de justice et de solidarité.

Toutefois, la parabole de Luc 7.41-43 ne mentionne ni l'année sabbatique ni une obligation légale imposée au créancier.

La remise des deux dettes apparaît comme une décision personnelle et généreuse.

Il convient donc de ne pas affirmer que Jésus décrit précisément l'application de Deutéronome 15.

Le rapprochement demeure néanmoins pertinent sur le plan thématique : dans les deux cas, la remise d'une dette représente une libération pour celui qui ne peut supporter durablement son obligation.

5. La dette comme image du péché

Résumé du paragraphe : Le langage de la dette possède également une dimension spirituelle dans l'enseignement biblique. Il permet de représenter le péché comme une obligation dont l'être humain a besoin d'être libéré par le pardon divin.

Dans la prière enseignée par Jésus, Matthieu rapporte cette demande : « Pardonne-nous nos offenses, comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés » (Matthieu 6.12).

Le texte grec emploie ici le vocabulaire des dettes, que plusieurs traductions françaises rendent par « offenses ».

Luc rapporte une formulation qui associe explicitement le pardon des péchés à celui des personnes qui nous doivent quelque chose (Luc 11.4).

Ce rapprochement montre que le langage économique pouvait servir à exprimer une réalité spirituelle.

Le péché est comparable à une dette dans la mesure où il engage la responsabilité de celui qui l'a commis.

Toutefois, cette image possède des limites. La relation entre Dieu et l'être humain ne peut être réduite à une opération comptable.

Le pardon divin concerne également la culpabilité morale, la rupture relationnelle et la restauration de la

communion avec Dieu.

Dans la parabole des deux débiteurs, Jésus utilise une situation financière pour rendre compréhensible la relation entre la grâce reçue et l'amour reconnaissant.

6. Le sens spirituel de l'incapacité à rembourser

Résumé du paragraphe : L'incapacité des deux débiteurs constitue un élément essentiel de la parabole. Elle souligne que la remise de la dette dépend de la générosité du créancier et non de la capacité des débiteurs à satisfaire leurs obligations.

Luc précise que les deux débiteurs n'avaient pas de quoi payer (Luc 7.42).

Cette indication empêche de comprendre la remise des dettes comme une simple facilité accordée à des personnes capables de rembourser ultérieurement.

Le récit présente une situation dans laquelle aucune solution financière n'est proposée par les débiteurs.

Le créancier intervient alors en leur remettant gratuitement leurs dettes.

Dans l'application spirituelle, cette incapacité commune éclaire le besoin universel de pardon.

L'apôtre Paul affirme que tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu (Romains 3.23).

Il précise également que la justification est accordée gratuitement par la grâce divine (Romains 3.24).

Ces affirmations rejoignent le principe illustré par la parabole : la libération du pécheur repose sur une initiative de grâce.

La différence entre les dettes demeure importante pour expliquer la diversité des manifestations de reconnaissance, mais elle ne modifie pas la dépendance commune des débiteurs envers leur créancier.

7. Conclusion de l'annexe

Résumé du paragraphe : Le contexte économique et biblique de la dette permet de mieux comprendre la force de l'image employée par Jésus. La parabole met en évidence la générosité du créancier et la reconnaissance qui découle de la remise accordée.

La parabole des deux débiteurs s'appuie sur une réalité connue des auditeurs de Jésus : l'endettement et les difficultés liées à l'impossibilité de rembourser.

Les sommes mentionnées soulignent une différence importante entre les obligations des deux personnages.

Cependant, l'élément déterminant demeure leur incapacité commune à payer.

Le créancier choisit de remettre gratuitement les deux dettes. Cette décision transforme leur situation et devient le fondement de la question posée par Jésus à Simon.

Le contexte biblique montre que la remise des dettes pouvait représenter une véritable libération économique. Jésus utilise cette réalité pour illustrer une vérité spirituelle plus profonde.

Le pardon divin ne constitue pas une récompense proportionnelle aux mérites humains. Il relève de la

grâce de Dieu et suscite, chez celui qui l'accueille, une reconnaissance qui peut se manifester par un amour profond.

La dette illustre ainsi le besoin de pardon, tandis que sa remise gratuite met en lumière l'initiative de la grâce divine.

LEXIQUE

Parabole ou métaphore — Le nombre de parabole dans les Evangiles varie considérablement en fonction des différents chercheurs. Certaines sont définies directement dans le texte où nous trouvons que le Messie Jésus annonce une parabole.
INF181 · https://schilo.org/inf181-parabole-ou-metaphore/

Les premiers seront les derniers — Comment expliquer Matthieu 20.16 ? Le verset Matthieu 20.16 — « Ainsi les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers. » — conclut la parabole des ouvriers de la vigne (Matthieu 20.1-15) et exprime un principe fondamental du Royaume de Dieu : le renversement des logiques humaines.
INF190 · https://schilo.org/inf190-les-premiers-seront-les-derniers/

Les romains — En l’an -63 av. J.-C. le général romain Pompée, envahi le territoire d’Israël et prend Jérusalem.
INF004 · https://schilo.org/inf004-les-romains/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX346 - Les enfants sur la place publique - Synthèse exégétique et enseignements essentiels https://schilo.org/anx346-les-enfants-sur-la-place-publique-synthese-exegetique-et-enseignements-essentiels/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX348 - Le pardon des péchés dans l'Ancien et le Nouveau Testament https://schilo.org/anx348-le-pardon-des-peches-dans-lancien-et-le-nouveau-testament/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx347-la-dette-et-le-pardon-dans-le-monde-biblique/, exportée le 19/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.